

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

Les enjeux de la gestion des terres excavées

Antoine LAQUAIS

Antoine.laquais@grandparisamenagement.fr

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

Préambule: GPA

Grand Paris Aménagement – fédéré à l'EPA Orly Rungis Seine Amont et actionnaire de la SPLA-IN Grand Paris Sud – est un groupement d'aménageurs public.

Nous intervenons au service des maires et des collectivités, sur tous les territoires d'Île-de-France.

GPA en quelques Chiffres:

- 2,7 millions de m², soit 4 à 6 % des surfaces construites en Île-de-France issues de nos opérations à horizon 2030
- Premier prescripteur en matière d'immobilier en Île de France
- Equivalent cessions et ventes 2023 : 122 millions d'euros
- CA sous Promesse de Vente 2023: 153 millions d'euros

Grand Paris Aménagement en tant que acteur de la transformation du territoire génère des déchets et notamment une quantité importante de terres excavées

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

Terres Excavées: Enjeu majeur des maîtres d'ouvrages

- Au sens Ecologique: impact réel sur la faune et la flore: décapage, terrassement, abattage, modelage etc.
- Au sens Environnemental: Pollution générée par l'activité travaux et les transports (notamment déchets)
- Au sens quantitatif: Des centaines de milliers de m3 déplacés à l'échelle de l'établissement: Quelle valorisation?
- Au sens de la viabilité sociale: Activité travaux=nuisances → au sein et en dehors de nos projets d'aménagements
- Au sens économique: la gestion des terres a un coût dans nos bilans aménageurs tout comme pour les autres Maîtres d'Ouvrages

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

Engagements des MOAs : Le Socle d'exigence GPA

Création en 2023 de notre socle d'engagement et d'exigence:

« Il y a urgence à faire évoluer nos manières de concevoir, d'aménager et de construire pour répondre aux nombreux enjeux d'aujourd'hui et de demain, et proposer ainsi un modèle soutenable et vertueux. »

Stephan DEFAY, Directeur Général de Grand paris Aménagement

ÉTUDE - DÉVELOPPEMENT :

- Évaluer systématiquement le potentiel de réhabilitation, et privilégier à chaque fois que possible la réhabilitation avant la démolition. Élaborer les projets urbains à partir « déjà là » et du patrimoine existant.
- Expérimenter, avec la perspective de sa systématisation, le recours aux études de métabolisme urbain à l'échelle des opérations.

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

Engagements des MOAs : Le Socle d'exigence GPA

Dès la phase de conception



ÉTUDE - DÉVELOPPEMENT :

- Évaluer systématiquement le potentiel de réhabilitation, et privilégier à chaque fois que possible la réhabilitation avant la démolition. Élaborer les projets urbains à partir « déjà là » et du patrimoine existant.
- Expérimenter, avec la perspective de sa systématisation, le recours aux études de métabolisme urbain à l'échelle des opérations.

Jusqu'en phase de réalisation



TRAVAUX VRD - EV :

- Structurer la valorisation des matériaux et déchets de chantier, dans le sillage du PRPGD Île-de-France, et contribuer à structurer les filières de réemploi / recyclage / valorisation travaillant à l'émergence de plateformes permettant.
- Atteindre un taux de 80% de valorisation des matériaux et déchets hors terre (réemploi / recyclage / valorisation) en 2024, puis de 95% d'ici 2030, sur l'ensemble des déconstructions engagées.
- Rédiger des marchés travaux (base en matériaux de réemploi, variante en neuf) pour alimenter la « demande » en matériaux de seconde vie.

GESTION DES TERRES :

- Limiter les travaux de terrassement et rechercher in situ l'équilibre de la balance déblais / remblais, sous réserve des évolutions réglementaires, gérer des équilibres déblais / remblais interopérations lorsque l'équilibre à l'échelle de l'opération s'avère non atteignable.
- Atteindre dès 2024 un taux de 60% de terres réemployées sur site ou réutilisées ou recyclés dans un rayon proche. Éviter la valorisation en réaménagement de carrière.

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

Engagements des MOAs : Le règlement de chantier et le règlement interchantier GPA

Le PPE: Le Plan de Prescription Environnemental

« Il décrit les exigences et recommandations visant à optimiser la Qualité Environnementale (QE) du chantier, en minimisant ses nuisances.

- Définir les mesures à prendre pour la protection de l'environnement et la gestion des déchets pendant toute la phase chantier
- Définir les moyens financiers, techniques et humains et les critères de suivi mis en place
- Détailler les actions pour limiter les nuisances et la pollution des sols
- Définir les actions d'économie circulaire, réduire les déchets et atteindre les taux visés par le socle d'exigence GPA: suivi du processus de traçabilité des déchets et des terres ainsi que des justificatifs associés »

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

Engagements des MOAs : Le règlement de chantier et le règlement interchantier GPA

En phase démolition :

- *« Valorisation globale des matériaux et déchets de 80% à minima par rapport à la masse totale de déchets générés dont 100% sur le béton, le bois et le verre »*

En phase construction :

- *« Valorisation globale des déchets de 70% à minima par rapport à la masse totale de déchets générés dont 100% sur le béton, le métal, le bois et le verre .*
- *1% du budget des travaux d'aménagement dédié à des matériaux réemployés, 10% du budget des marchés de mobiliers urbains,*
- *10% du budget des travaux d'aménagement doit être dédié à des matériaux recyclés, 30% du budget des marchés de mobiliers urbains, »*

Pour les Terres

- *« Optimiser la réutilisation in-situ des déblais et favoriser le stockage de la terre réutilisable sur le site, avec comme objectif de tendre vers un taux de 60% de terres réemployées sur site ou réutilisées ou recyclés dans un rayon proche. Eviter la valorisation en réaménagement de carrière.*
- *Réutiliser les terres saines excavées pour l'élaboration de terres végétales fertiles. »*

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

Engagements des MOAs : Les moyens pour parvenir aux engagements fixés

- Par le partenariat et la communication : MOA fédérateur, formateur et contributeur
- Par l'anticipation:
 - Conception (Diagnostics: études historiques, diag pollution et plan de gestion/ dès l'AVP: Phasage et plan de mouvement des terres)
- Par le contrat (pièces marché et ses annexes)
 - Exigences sur les critères de sélection et notamment:
 - ✓ Sur les compétences
 - ✓ Sur les engagements et les objectifs pris par le titulaire (+ mesure des engagements)
 - Exigences de résultats: Définition de critères / des atteintes d'objectifs par le marché et mesure

2025 pour GPA:
Déploiement du
processus

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

Engagements des MOAs : Les moyens pour parvenir aux engagements fixés

- A l'aide d'outil facilitateur
 - Outil de traçabilité et de suivi des déchets (Septembre 2024)
 - ✓ Suivi réglementaire
 - ✓ Suivi de la valorisation des matériaux
 - ✓ Bilan et impact carbone
- Par l'expertise métier:
 - MOA : cas de GPA: Pôle des Sites et Sols Pollués et Délégation Travaux
 - Moe
 - Autres prestataires: OPC, OPCIC, REC

2025 pour GPA:
Déploiement du
processus

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

Engagements des MOAs : Quels sont les freins

- Le nombre et l'Ecosystème d'acteurs (MOAs, MOEs, Constructeurs, Prestataires) aux intérêts parfois (souvent) divergents
 - Exemple des promoteurs « le temps, c'est de l'argent » VS Aménageur : « le temps long » (Stockage temporaire, Dépollution, refertilisation, etc)
- Complexité réglementaire
 - Lourde et restrictive par rapport aux usages (Exemple: fraction soluble en sulfate)
- Complexité foncière
 - Acquisition foncière en décalage parfois avec les options / les ambitions de valorisation
- Temporalité
 - Phasage et stockage parfois en inadéquation avec les enjeux de temporalité
- Complexité technique et économique
 - Phasage et stockage parfois en inadéquation avec les enjeux économiques ou techniques

Faciliter l'économie circulaire dans le BTP

25 avril 2024

FIN DE LA PRESENTATION